

Comme une nouvelle

Bulletin municipal

VIE MUNICIPALE

○ p. 7 Carte Senior

SANTÉ - SOCIAL

○ p. 15 FAM Jean Jannin

DÉVELOPPEMENT DURABLE

○ p. 16 Entretien
avec Thierry Cleyet-Marel

ENFANCE - JEUNESSE

○ p. 24 La tête dans les étoiles
à la MJC





Horaires d'ouverture de vos mairies

Mairie des Abrets en Dauphiné

du lundi au vendredi

8h30 - 12h et 13h30 - 17h

samedi 9h - 12h

Tél. 04 76 32 04 80

Mairie déléguée de La Bâtie-Divisin

mardi 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

jeudi 8h - 12h

vendredi 8h - 12h

samedi 10h - 12h

Tél. 04 76 32 07 35

Mairie déléguée de Fitolieu

lundi 8h30 - 12h et 15h - 19h

mardi 8h30 - 12h

mercredi 8h30 - 12h30

jeudi 8h30 - 12h

vendredi 8h30 - 12h et 14h - 16h30

Tél. 04 76 32 07 20

COMME UNE NOUVELLE

n° 7 hiver 2018

Directeur de publication : François Boucly, Maire

Comité de rédaction : commission communication

Maquette : Sarah Arnaud - www.kazeine.com

Mise en page : Yaelle Ollinet

Relecture : Claudine & Jean-Loup Claperon,

Jacqueline Dassonville, Francine Perron

Photos :

Couverture « Manteau neigeux » © Stéphanie Gattaz,

Pages intérieures DR, freepik

Imprimé à base d'encre végétales sur papier PEFC

par l'imprimerie Fagnola à La Tour-du-Pin

Tiré à 3300 exemplaires - février 2018

Distribué par l'équipe municipale

Ville des Abrets en Dauphiné
1 place Éloi Cuchet
38490 Les Abrets en Dauphiné
www.les-abrets-en-dauphine.fr
tél. 04 76 32 04 80



L'année, bien que déjà entamée, reste riche de promesses et de réalisations. Dans notre commune, les projets sont nombreux et vous le savez, vous les vivez au quotidien. Les travaux amorcés au semestre dernier vont entrer dans leurs phases d'exécution puisque le Conseil municipal a voté en fin d'année, suite à la réception des offres, la liste des entreprises. Ainsi, l'école du Mâcle, le local dédié aux jeunes parc Bisso et le centre technique municipal vont sortir de terre à court terme.

Ces travaux structurants ont bien évidemment un coût important pour la commune nouvelle, ils augmenteront le dynamisme de notre territoire et optimiseront le travail des agents de la commune. D'autres travaux, plus discrets, sont également nécessaires à la préservation et à la valorisation de notre patrimoine. Pour tous, la commune veille à un équilibre de financement et à une stabilité budgétaire en recourant aux demandes de subventions départementales, régionales ou étatiques, et nous obtenons des taux de subvention assez élevés, ce qui augmente encore notre capacité à investir.

La municipalité affine également son éventail de services à la population, pour que la vie aux Abrets en Dauphiné soit simple, plaisante et engagée. Simple comme l'accès à notre site Internet, modernisé et fonctionnel, qui vous permettra de trouver toutes les informations nécessaires à votre vie communale, administrative ou associative. Plaisante comme une visite auprès des commerces locaux, munis de votre carte senior si vous avez atteint 60 ans. Engagée comme une balade à vélo via les itinéraires de déplacement doux, une solution alternative à la circulation des véhicules à moteur.

Bien que le parcours pour y arriver fut laborieux, l'engagement des trois communes historiques à devenir une commune nouvelle est récent. Suite à notre participation au premier congrès des Maires de communes nouvelles, Thierry Cleyet-Marel, Benjamin Gastaldello et moi-même sommes plus que jamais convaincus d'avoir pris le bon engagement, les communes nouvelles sont l'avenir du maillage territorial.

Notre choix a été le bon.

N'en déplaise aux grincheux, les temps changent, la société change, les Abrets en Dauphiné changent.

Nicolas Boileau écrivait « Hâtez-vous lentement, et, sans perdre courage, Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage ».

De nombreux projets nous attendent cette année. 2018 sera l'année des réalisations. Une année que je souhaite riche et heureuse à chacun d'entre vous. Toute l'équipe municipale et moi-même nous engageons à votre service et au service des Abrets en Dauphiné pour remettre sur le métier notre ouvrage.

Bonne lecture de notre « Comme une nouvelle ».

François Boucly

Maire des Abrets en Dauphiné

Thierry Cleyet-Marel

Maire délégué de La Bâtie-Divisin

Benjamin Gastaldello

Maire délégué de Fitolieu

Sommaire

pages 4 à 7

Vie municipale

pages 8 à 11

Vie communale

pages 12 à 15

Santé et social

pages 16 à 19

Développement durable

pages 20 à 25

Enfance et jeunesse

pages 26 à 32

Associations

page 32

Nouveaux commerces

page 33

À retenir

page 34

État civil

page 34

Libre propos

page 35

Autrefois

Des vœux entre projets et hommages

Des cérémonies créatrices de liens

En janvier se sont déroulées les traditionnelles cérémonies des vœux dans nos trois communes historiques.

Temps conviviaux d'échange et de partage, les vœux sont l'occasion pour les Maires et l'ensemble des élus du Conseil municipal de rencontrer la population dans un cadre festif, de dresser un bilan de l'année écoulée et, comme le veut la tradition d'envisager les projets de l'année à venir.

Pour les Maire et Maires délégués, il reste important de conserver ces temps dans les communes historiques. Ils permettent à tous de démontrer que la commune nouvelle n'a pas distendu le lien de proximité qui unit les élus à la population et que les problématiques spécifiques de chacun, en fonction des territoires, modes de vie ou contraintes sont prises en compte par des équipes réactives et à l'écoute.

Ainsi, les 5, 6 et 7 janvier, François Boucly, Maire des Abrets en Dauphiné, Thierry Cleyet-Marel, Maire délégué de La Bâtie-Divisin et Benjamin Gastaldello, Maire délégué de Fitialieu, ont pu ré-affirmer le bien-

fondé et la légitimité de la commune nouvelle.

Faisant un bilan des actions menées et des projets qui verront le jour sur l'ensemble du territoire, les Maires ont pu apprécier le chemin parcouru, aux côtés d'une population toujours plus impliquée à la vie communale.

Hommages, remerciements et encouragements

À l'issue des cérémonies, des souhaits de saison ont bien évidemment été formulés. Aux Abrets et sous forme d'hommage par la remise de médailles de la Ville, Sylviane Colussi (ancienne administratrice de l'EHPAD et du FAM Jean Jannin) et Marcel Dorier (ancien président du comité des fêtes) ont été honorés. Sous les applaudissements, ils ont été invités par Céline Burlet, Conseillère départementale et Guillaume Gontard, Sénateur, à démarrer de paisibles retraites, après des vies professionnelles et bénévoles au service des autres.

À Fitialieu, Magali Guillot, Présidente des Vals du Dauphiné a adressé ses vœux aux présents quand, à La Bâtie-Divisin, Thierry Cleyet-Marel a encouragé et félicité l'ensemble des jeunes qui conduisent le Détribus sur le territoire recugnot.



De gauche à droite : Céline Burlet, Conseillère départementale ; Guillaume Gontard, Sénateur ; Sylviane Colussi ; Thierry Cleyet-Marel, Maire délégué de La Bâtie-Divisin ; Marcel Dorier ; Benjamin Gastaldello, Maire délégué de Fitialieu et François Boucly, Maire des Abrets en Dauphiné.

Un nouveau site pour de meilleurs services à la population

Depuis janvier 2018, la commune des Abrets en Dauphiné a opéré une modernisation de son site Internet. La commune souhaite ainsi faciliter l'accès au tout-numérique de la population, développer l'étendue des services et simplifier les démarches des usagers.

Un accès à tous, pour tous les services à la population

Adaptable à toutes vos navigations (smartphone, tablette ou ordinateur), le site propose le contenu nécessaire à la connaissance de la commune et à son fonctionnement. Il propose un accès direct au logiciel cantine, depuis lequel chaque parent de la commune peut inscrire ses enfants aux cantines, garderies ou transport scolaire.

Vous souhaitez consulter le cadastre ou disposer de tous les liens nécessaires à la constitution de votre dossier d'urbanisme ? Le site relaie toutes les informations incontournables et porte à votre connaissance les démarches que vous devez envisager.

Vous êtes un particulier ou représentant d'une association et souhaitez organiser un événement dans une salle municipale ? Le site vous permet

de remplir votre demande en ligne et vous informe des tarifs, conditions et interlocuteurs dédiés à votre demande.

Vous êtes à la recherche d'une association pour pratiquer une activité particulière ? Rendez-vous sur le site des Abrets en Dauphiné pour trouver un annuaire complet des associations abrésiennes.

De plus, pour toutes les démarches administratives, qui auparavant dépendaient des services de la préfecture, vous trouverez sur le site de la commune les liens directs vers les formulaires de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés.

Toutes ces fonctionnalités vous permettront de préparer au mieux vos visites en mairies, durant lesquelles les agents en charge de votre accueil, termineront avec vous ces formalités.

Un site résolument interactif

La technologie utilisée à la réalisation du site vise à recueillir les avis et commentaires des usagers et internautes. Ainsi, au fil de l'année les Abrésiennes et Abrésiens seront consultés et invités à partager leurs opinions en ligne sur des sujets spécifiques.

Une seule adresse pour votre visite
www.les-abrets-en-dauphine.fr !

Mairie des Abrets en Dauphiné | 1 place Éloi Cuchet 38490 LES ABRETS EN DAUPHINE | TEL. 04 76 32 04 00



CARTE

Qui recherchez-vous ?



VIE MUNICIPALE >

CADRE DE VIE >

VIE QUOTIDIENNE >

ÉDUCATION | JEUNESSE >

MES DÉMARCHES >

EN 1 CLIC >

CONTACT



Exposants, artisans, commerçants, la Foire de Printemps 2018 vous attend !

LOGICIEL CANTINE



AGENDA

JAN 19 Cinéma | Demain tout commence
entrée libre

JAN 20 Atelier cuisine | MJC & FAM Jean
Jamin

Vie municipale

Le Conseil municipal des enfants : une entrée dans la vie citoyenne

Les Conseils municipaux des enfants (CME) sont composés de jeunes de la commune scolarisés en cours moyen lors de leur élection. Le CME a pour objectif de les initier à la vie politique et ainsi à la citoyenneté et à la démocratie.

Élus, les jeunes conseillers travaillent ensemble autour de thématiques ou de projets dans le but d'améliorer la vie dans leur ville. Deux à trois fois par an, ils participent aux conseils municipaux pour apporter leurs propositions et pour en débattre avec les adultes élus.

Le CME organise des manifestations qui valorisent l'intérêt commun comme des journées dédiées à l'écologie et au développement durable. Les jeunes élus partent à la rencontre de leurs aînés élus en découvrant les institutions nationales (visite du Sénat par exemple), organisent des manifestations ludiques (bourse aux jouets) et participent aux actions de la commune dédiées à la population comme au service lors du repas des anciens ou à la distribution des colis de Noël.

Expérimenté sur la commune historique de Fitiellieu, le Conseil municipal des enfants élu en 2015 a laissé sa place à une nouvelle équipe. Avec l'argent récolté lors des différentes manifestations de leur mandat, ils ont offert des jeux de société et des jeux d'extérieur aux enfants de l'école du Mâcle. Au terme d'une élection organisée dans les règles le lundi 4 décembre dernier, un nouveau Conseil est élu pour une durée de deux ans.

Chaque élève de CE2, CM1 et CM2 s'est rendu en mairie muni de sa carte d'électeur pour choisir ses représentants.

Ont été élus après avoir mené campagne : Valentine Bas, Tobias Chabart, Line Dagorn, Eva Felappi, Guilhem Gally, Marie Guilloud, Jessim Khediri, Roman Paillet, Olivia Polaud, Victoria Provensal, Ethan Surma et Halit Ilkan Yozgat.

Nommés pour un mandat de deux ans, ils projettent d'organiser de nombreuses manifestations (bourses aux jouets, marché de Noël, journée verte..) et de faire aboutir des projets tels que la mise en place de recycleur de bouchons, mise en place de nouveaux cendriers...

Gageons que le futur nous apportera, dans nos communes historiques, deux autres Conseils Municipaux des Enfants !



La Carte Senior

Pour une ville dynamique avec ses commerçants !

La commune nouvelle des Abrets en Dauphiné, soucieuse du bien-être de toute sa population et après le succès du chéquier Jeunes, dédié aux jeunes de 7 à 17 ans résidant sur la commune, propose une Carte Senior.

En décembre 2017, la Carte Senior a été envoyée à toutes les personnes nées avant le 1^{er} janvier 1957.

Valable dans tous les commerces des Abrets en Dauphiné participant à l'opération, cette carte permet de bénéficier d'avantages, de réductions ou encore d'offres spécifiques et de valoriser le déjà très dynamique tissu économique local.

La Municipalité porte l'ambition que chacun et chacune, sans conditions d'accès et quelles que soient ses possibilités financières, puisse profiter de la multitude de services marchands proposés sur la commune.

Un dépliant, disponible en mairie, recense les offres actuellement valables, mais d'autres pourraient voir le jour dans les prochaines semaines. Une liste actualisée reste constamment à disposition sur le site Internet de la commune.

Toute l'équipe municipale est donc heureuse de proposer cette Carte Senior et souhaite que ses bénéficiaires en profitent chaque jour pleinement.

mode d'emploi

- Personnelle et nominative, la Carte Senior est réservée aux habitants et habitantes des Abrets en Dauphiné **ayant plus de 60 ans**.
- Les **commerçants** de la commune **participant à l'opération Carte Senior sont identifiables grâce à un autocollant, visible dans leurs vitrines**.
 - Lors de votre passage en caisse, en plus de votre Carte Senior, **un justificatif d'identité pourra vous être demandé**.
- La Carte Senior est **valable jusqu'en mai 2020**.
 - **Vous n'avez pas reçu votre Carte Senior, célébrez votre 60^{ème} anniversaire en 2018 ou êtes nouvel arrivant sur la commune ?** Rapprochez-vous, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent de l'accueil de votre mairie, pour bénéficier de votre Carte Senior.

Faisons nos achats sur notre territoire, nous avons tous et tout à y gagner !



Vie communale

Le printemps fait sa foire !

La Foire de Printemps est un moment fort d'animation de la commune, une manière de célébrer la fin de l'hiver et de faire vivre le tissu économique local.

Vous retrouverez sur place des artisans et commerçants venus vous faire découvrir leurs métiers, leurs produits et leurs offres.

Vous pourrez vous restaurer sur place, profiter d'animations originales et célébrer le retour du printemps aux Abrets en Dauphiné dans une ambiance chaleureuse.

**Vous êtes artisan, marchand ou commerçant et souhaitez participer à la Foire de Printemps 2018 ?
Le mètre linéaire est au prix de 5€.**

Inscrivez-vous par mail à foiredprintemps@les-abrets-en-dauphine.fr ou contactez la mairie au 04 76 32 04 80.



Abrésiennes, Abrésiens, combien êtes-vous ?

En janvier 2017, quatorze agents recenseurs ont sillonné l'ensemble de la commune nouvelle pour établir le premier recensement aux Abrets en Dauphiné.

Sur l'indemnité de base fixée par l'INSEE, la commune a abondé un supplément de rémunération.

Habillés et chaussés pour affronter le froid hivernal, les agents partis à votre rencontre ont suivi un parcours semé d'embûches. Ils ont sillonné les chemins, réalisé de nombreux allers-retours, rencontré des portes fermées, échangé avec des interlocuteurs pas toujours aimables avec patience et pugnacité. Un agent a même été accueilli par une belle morsure de chien quand un autre, glissant sur le sol verglacé, s'est cassé le pied.

Aujourd'hui, l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) publie les chiffres du recensement 2017.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2018, la commune nouvelle compte 6300 habitants. C'est un peu moins qu'en 2017 car, si les chiffres sont en légère augmentation sur les communes déléguées de Fitiellieu et La Bâtie-Divisin, le nombre d'habitants aux Abrets est inférieur à celui de 2017. La raison est simple : au moment du recensement, l'aire d'accueil des gens du voyage était fermée pour travaux, donc vide. Il manque par conséquent quelques 200 personnes à l'appel.

Rappelons que les chiffres de la population notifiée par l'INSEE servent de base au calcul de la dotation générale de fonctionnement, versée par l'État pour assurer le fonctionnement général des missions de service public déléguées aux communes.

Parions que le prochain recensement verra la population abrésienne croître. Les nombreuses constructions immobilières et l'offre de logements sur la commune devraient l'y aider !



À l'école du Mâcle, le circuit court.

Évoquée lors du précédent numéro de votre journal municipal par Benjamin Gastaldello, Maire délégué de Fitilieu, la réflexion sur l'intégration de produits bio et/ou locaux dans la préparation des repas par le personnel du restaurant scolaire de l'école du Mâcle prend une tournure de plus en plus concrète.

Après consultation, les élus et personnels municipaux impliqués dans le projet ont pu établir un cahier des charges pour la réalisation du projet. Aidée d'Elisabeth Limaux, consultante en achats efficaces, la commune a défini les priorités et développé un planning d'actions. Les parents d'élèves, consultés par questionnaire sur les habitudes de leurs enfants, ont livré leurs visions et ressentis quant aux repas actuellement servis ainsi que leur motivation éthique comme budgétaire à tendre vers une plus importante consommation de produits locaux et/ou bio. Concomitamment, Benjamin Gastaldello, Elisabeth



Limaux et Christine Dico, responsable de la restauration ont rencontré des producteurs locaux, maraîchers, bouchers ou céréaliers, qui ont présenté leurs produits, circuits d'approvisionnement, tarifs et possibilités.

Quelques producteurs ont été retenus pour la qualité de leur proposition et la proximité de leur exploitation. Très bientôt dans les assiettes des jeunes Fitiliards, sans augmentation du coût des repas, viande, légumes de saison et produits locaux seront progressivement intégrés aux menus pour tendre à une consommation locale de plus en plus importante. Des rencontres avec les producteurs seront organisées et les enfants sensibilisés aux avantages liés à la consommation de produits locaux, tant sur les plans social, économique qu'environnemental.

L'Isère a la fibre !

Le Département de l'Isère s'est engagé, à travers la constitution du réseau d'initiative publique « Isère Très Haut Débit » (THD), à la mise en place d'une infrastructure très haut débit dans les territoires isérois sur lesquels les opérateurs privés de télécommunication n'interviendront pas sur fonds propres. Cette zone d'initiative publique représente une couverture en fibre optique de 450 000 lignes à construire d'ici fin 2024 réparties sur 475 communes. Le Département s'emploie depuis le début de l'année 2017 à construire les quelques 2500 kilomètres du réseau structurant et les 110 bâtiments Noeuds de Raccordement Optique (NRO), par le biais de marchés publics. Les travaux de desserte de la fibre optique jusqu'aux abonnés sont, quant à eux, confiés à la société Isère Fibre, via un contrat de délégation de service public. Tous les travaux permettant d'acheminer la fibre depuis le réseau structurant jusqu'aux abonnés seront conduits par cette société et ses partenaires.

La société Isère Fibre, filiale de SFR Collectivités, est donc susceptible de solliciter la commune ainsi que ses habitants tout au long du projet, afin de réaliser les travaux de desserte visant à rendre raccordable chaque abonné. Dès à présent, la société Isère Fibre pourra être amenée à organiser des opérations de relevés de boîtes aux lettres ou de piquetage sur le terrain. De plus, une vaste opération de communication auprès des bailleurs, sociaux ou privés, a été menée pour recueillir la signature de « conventions d'immeubles ».

Cette opération, intégralement gérée par Isère Fibre vise à équiper gratuitement les bâtiments en fibre optique, de façon à permettre aux habitants qui le souhaitent de souscrire à un abonnement très haut débit auprès de l'opérateur de leur choix.

La commune vous tiendra informés des potentielles interventions et vous invite à consulter informations et calendrier prévisionnel sur www.iserethd.fr.

Vie communale



Noël pour tous !



Place Éloi Cuchet



Fitilieu

Vendredi 22 décembre, les enfants des écoles étaient chaleureusement invités par la municipalité à célébrer les vacances et Noël !

Papillotes et clémentines distribuées, vin et chocolat chauds servis par l'association DRS, les victuailles offertes par la commune ont ravi les palais des petits et des grands. Le Père Noël avait même fait une halte sur le télésiège installé pour l'occasion, endroit idéal pour des séances photo de rigueur. Bien qu'une biche en bois créée pour l'occasion manque depuis à l'inventaire du décor, celui-ci, mis en œuvre par les services techniques a séduit les yeux émerveillés des nombreux visiteurs, au pied du sapin gracieusement offert par Claude Bellin. Nul doute que tous auront été gâtés dans les jours suivants !

Le territoire entier a résonné aux sons d'Halloween !

Soup party (*en anglais dans le texte*) pour petits et grands à Fitilieu quelques jours avant la fin du mois et ambiance orange pour les nombreux enfants et leurs parents, venus déguisés devant l'église. Place Éloi Cuchet, le dernier jour du mois à partir de 17h, enfants et parents se sont précipités pour visiter le décor monstrueux créé par le G6 de Fitilieu et installé par les agents des services techniques. Courge géante, toile d'araignée menaçante, sorcier-jardinier ont été le fond de rigueur à de nombreuses photos sur lesquelles les enfants posaient, sucrés des barbes à papa, popcorn et bonbons offerts par la commune.



Place Éloi Cuchet



Le G6

Halloween
2017

Un point information à destination des familles et des touristes !

Avec l'ouverture d'un point information, la communauté de communes des Vals du Dauphiné mutualise son offre de services autour des questions de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et du tourisme !

Petite enfance, enfance, jeunesse...

Dans cet espace d'information, la Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné répond aux préoccupations des familles.

Accueillir : un lien ressource qui permet de mettre en relation les usagers avec les structures de l'enfance et de la jeunesse (accueils de loisirs, R.A.M., animation jeunesse, halte-garderie itinérante,...).

Écouter et accompagner : un agent est présent aux heures d'ouverture du P.I.E.J. afin d'accompagner, de manière confidentielle et gratuite, les familles dans leurs démarches et ainsi trouver des solutions adaptées à leurs besoins.

Informier et orienter : un espace documentaire composé de ressources liées à la vie quotidienne des familles (loisirs, petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité). Grâce à son réseau de partenaires, il est aussi en mesure d'orienter les familles vers les interlocuteurs locaux appropriés.

Animer : le P.I.E.J. développe des actions pour diffuser l'information, en partenariat avec les municipalités et les associations. Il participe à la vie locale et va à la rencontre des familles et des différents partenaires.

...et tourisme !

À compter du 23 janvier, le point info de la communauté de communes des Vals du Dauphiné donnera également des informations sur le tourisme. Vous retrouverez un présentoir dédié à la documentation touristique des Vals du Dauphiné.

L'accueil des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle sera maintenu dans le bureau qui lui était déjà dédié. L'agent d'accueil pourra donner les premières informations. Pendant la période estivale, une conseillère en séjour assurera l'ensemble des services touristiques.

Pour aller plus loin dans sa réorganisation et proposer un service plus large aux visiteurs et aux habitants, l'OT des Vals du Dauphiné réfléchit dès 2018 au déploiement de bornes digitales pour une information disponible 24h sur 24. Ce type d'équipement correspond aux attentes de clientèles toujours plus demandeuses d'outils numériques. Il répond notamment aux besoins de tous ceux qui n'entrent jamais dans un office de tourisme.

Vous retrouverez l'ensemble des services touristiques toute l'année à Pont-de-Beauvoisin (25 place de la République | 04 76 32 70 74) et à La Tour-du-Pin (place Antonin Dubost | 04 74 97 14 87).

Point Information famille et Tourisme, Place Éloi Cuchet, Les Abrets en Dauphiné

04 28 70 06 30 | accueil.lesabrets@valsduDauphine.fr

Lundi & jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Mardi & vendredi : 8h30 - 12h

Mercredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h à la Tour-du-Pin

Mercredi : 17h30 - 18h30 Les Abrets



Santé et social

D'une année à l'autre : des temps festifs et de partage

Les changements d'années sont l'occasion renouvelée de prendre soin de nos aîeux et de nous rencontrer. Tour d'horizon des événements qui ont marqué les fêtes de fin d'année et la célébration de la nouvelle !

Les colis de Noël

Avec la commune de Pressins, Les Abrets en Dauphiné avaient commandé quelques 590 colis, dont la composition avait fait l'objet d'un choix rigoureux de produits de qualité à déguster ! Ainsi, chacun aura trouvé de quoi satisfaire ses goûts, douceurs salées ou sucrées. Les élus, bénévoles et membres des CCAS et CCCAS se sont mobilisés nombreux pour réceptionner les colis, préparer les tournées de distribution et se rendre aux domiciles des bénéficiaires pour les déposer.

Moment magique pour les aînés de La Bâtie-Divisin

Cette année encore, les aînés de La Bâtie-Divisin avaient le choix entre les colis de Noël distribués par les conseillers municipaux (57 bénéficiaires) ou un moment de partage et de convivialité autour d'un excellent repas. Les 44 convives qui ont fait ce second choix ne le regrettent pas. En effet, outre le plaisir de retrouver voisins ou amis de toujours, ils ont apprécié l'ambiance magique de cette rencontre. Accueillis dans un décor approprié réalisé par les élus et les membres du Comité Communal de Coordination de l'Action Sociale, ils ont été entraînés dans le monde mystérieux de la magie grâce aux tours exécutés par l'illusionniste Jean-Philippe Loupi. Il faut noter également une nouveauté fort appréciée : cette année, le service a été assuré par certains jeunes de la commune, ceux-là même, par ailleurs, qui assurent le service de collecte des déchets recyclables avec le Détribus auprès des personnes à mobilité réduite.

Le goûter des anciens

Dimanche 21 janvier, de 14h30 à 18h30, 200 convives étaient invités salle Vercors à Fitileu pour célébrer l'année nouvelle.

Sur le thème des années 60, animé par le groupe Equivox, ce temps festif fut l'occasion pour chacun d'échanger des souvenirs, de se distraire et de rire tout en dégustant pognes et galettes indispensables à un mois de janvier réussi ! Ce dimanche restera dans les mémoires, grâce à la présence et à la bonne humeur de tous les participants et à l'implication des nombreux bénévoles.



La vie d'une commune est faite de multiples projets et concerne de nombreux champs d'intervention. Il y a ceux qui se voient comme les travaux qui, à coups de pelleuse et au rythme des évacuations de gravats, modifient notre cadre de vie. Il y a ceux qui se ressentiront sur le long terme, même s'ils ne remportent pas l'unanimité à leurs débuts, comme l'arrêt de l'utilisation des pesticides dans nos cimetières, qui ne changent pas le souvenir ni la vie des êtres chers que l'on visite.

Et il y a les projets menés et suivis dans l'ombre, ceux qui sont silencieux, qu'on ne remarque pas, qu'on ne relaie pas dans les journaux ou sur les réseaux sociaux, mais qui définitivement, changent la vie.

À l'automne dernier, la Mairie est alertée de la situation précaire de deux hommes vivant sur la commune. Les aléas de la vie font que parfois, sans crier gare et assez rapidement malheureusement, la roue peut tourner en notre défaveur.

Tous deux étaient sans domicile fixe, bénéficiaires d'allocation de retour à l'emploi ou du RSA. Tous deux ne voyaient pas d'issue favorable à leur situation. La précarisation est un tourbillon, elle engendre souvent le découragement.

Pour pallier ces situations insoutenables, des

membres du Conseil municipal, élus de terrain, n'ont pas compté leur temps et ont, aux côtés de ces deux personnes, œuvré à leur retour à une vie « normale ». Multipliant avec elles les démarches face à ces situations d'urgence, ils ont encouragé la rencontre avec les membres du CCAS, accompagné les rendez-vous auprès du Comité Local de l'Habitat, assisté à ce que les dossiers demandés par l'administration soient complets.

Ils ont identifié les besoins. Ils ont écouté, véhiculé, visité, épaulé, relayé. Des logements transitoires ont été trouvés, de la vaisselle prêtée, du linge lavé. Ils ont aidé beaucoup, à se remettre en selle, à déposer des CV mis à jour auprès des entreprises locales.

Les bénévoles de la Croix rouge mais également toute

une équipe ont entouré ces deux hommes, une chaîne de solidarité bienveillante s'est rapidement mise en place afin de leur proposer des lendemains meilleurs. Rien n'a été fait à leur place, tout a été fait pour les épauler, les encourager.

Aujourd'hui, chacun attend d'emménager dans son propre appartement. Tous deux ont trouvé un emploi sur la commune et s'investissent à renouer des liens professionnels pérennes.

Voilà un exemple du rôle d'élu, du rôle d'être humain.

La solidarité, une valeur partagée



Santé et social

Un écrivain public pour vous accompagner dans toutes vos démarches administratives



Vous ressentez des difficultés de lecture ou d'écriture ? Vous vous sentez perdu à l'idée de remplir des documents administratifs qui vous paraissent compliqués ou vous craignez de vous exprimer maladroitement ? Vous connaissez une personne dans ce cas qui n'ose pas faire appel à une aide extérieure ? Pensez à contacter Françoise Mathern, écrivain public.

Expérimentée, discrète et professionnelle, elle vous attend lors de sa permanence en mairie des Abrets en Dauphiné ou peut se rendre à votre domicile. L'écrivain public est là pour vous simplifier la vie et son intervention est gratuite !

○ Françoise Mathern

Permanence en mairie des Abrets en Dauphiné le 3^{ème} vendredi du mois, de 9h à 11h - Visite à domicile sur rendez-vous au 06 31 83 67 20

Débarressez-vous de vos encombrants

Les déchets volumineux (encombrants) des ménages ne sont pas collectés avec les ordures ménagères. Ils feront prochainement l'objet d'une collecte spécifique organisée par le CCAS et la Mairie.

En pratique, sont des encombrants le mobilier (table, chaises, armoire...), les matelas et sommiers, les appareils de gros électroménager (lave-linge, réfrigérateur, gazinière...). Certains déchets bien que volumineux ne sont pas considérés comme des encombrants, notamment : les gravats qui doivent être amenés en déchetterie, les déchets verts (herbe tondue, branchages...), les pneus usagés (qui doivent être repris gratuitement par votre garagiste), les bouteilles de gaz qui doivent être reprises gratuitement par le vendeur ou remises à un point de collecte, les véhicules à moteur (carcasses de voitures, cyclomoteurs...).

○ Une collecte sera organisée au printemps chez les particuliers ne possédant pas de véhicule pour se rendre en déchetterie. Pour vous inscrire, appelez la mairie des Abrets en Dauphiné au 04 76 32 04 80.

La MJC - maison pour tous en marche pour l'espace de vie sociale

Vous avez été nombreux, adhérents, habitants, associations, partenaires à répondre au questionnaire et à notre travail d'enquête sur l'analyse des besoins de la population sur notre territoire.

Ce travail, financé et accompagné par la CAF avec le soutien de la Municipalité et des communes voisines, a fait l'objet d'une présentation publique le 30 mai dernier.

Quatre axes de travail ont été définis :

- aide à la parentalité,
- création d'espace de rencontres,
- favoriser l'implication des habitants,
- développer des partenariats.

Des actions précises seront proposées tout au long de l'année comme des « ateliers cuisine » en partenariat avec le centre Jean Jannin, le développement de sorties culturelles, l'ouverture de temps d'accueil et le développement d'actions portées pour les habitants.

Ces projets pourront être organisés dans le cadre d'un espace de vie sociale financé par la CAF et les municipalités volontaires. Plus qu'un lieu de pratique d'activités, notre MJC maison pour tous veut réaffirmer ses valeurs de solidarité, de partage et d'éducation populaire.

Vous avez des envies, des projets ? Venez nous en parler.

○ **MJC Les Abrets en Dauphiné, 11 rue Jules Ferry, 38490 Les Abrets en Dauphiné**
www.mjc-abrets.org | mjclesabrets@gmail.com | 04 76 32 26 95



Au FAM Jean Jannin, un futur encore plus hospitalier !

Bâti en 1977, le Foyer d'Accueil Médicalisé Jean Jannin se prépare à une réhabilitation d'envergure.

Il a d'abord accueilli des travailleurs sociaux, s'est transformé petit à petit en établissement recevant des adultes handicapés moteurs, âgés de 20 à 60 ans. Des personnes qui, dans leur parcours de vie, rencontrent le handicap et doivent ajuster leur existence à celui-ci. Aujourd'hui, le FAM Jean Jannin accueille 63 résidents, qui, au fil des adaptations des bâtiments, composent avec le manque d'intimité de chambres ou de salles de bain partagées, l'impossibilité d'accéder aux balcons surélevés des paliers ou la difficulté à se déplacer avec des fauteuils électriques de plus en plus performants dans des couloirs aux largeurs inadéquates.

Sous la houlette de Noël Leca, directeur du FAM et de l'EHPAD depuis 4 ans, les résidents, comme les personnels hospitaliers et administratifs se préparent à vivre de grands changements dans leur vie quotidienne. En février sera posée la première pierre d'un chantier de réhabilitation de 4 années. Le montant des travaux, équivalant à 7 134 000 € est un investissement conséquent pour la structure. Le FAM Jean Jannin apporte des fonds propres et recourt à l'emprunt quand une partie substantielle des travaux est subventionnée par le Département de l'Isère.

Les multiples phases de travaux permettront à chacun de rester sur place, investissant les nouveaux bâtiments dans un ballet coordonné à l'avancée de la réhabilitation.

Au terme de celle-ci, chaque résident profitera de sa propre chambre de 30 à 35 m², avec salle de bains. Chaque accès (au lit, au bureau, à la douche ou au lavabo) a été pensé pour répondre aux multiples situations dans lesquelles se trouvent les résidents. Chaque étage des bâtiments finaux comportera poste soignant, espace de balnéothérapie, salle commune, office et terrasse.

La totalité des accès extérieurs, piétonniers et motorisés, seront sécurisés et adaptés aux pathologies des habitants. Les bâtiments, reliés entre eux, amélioreront les conditions de vie des résidents mais également les conditions de travail du personnel. Chacun est impliqué dans ce projet, l'équipe socio-éducative anticipant les futurs mouvements, les résidents participant au choix des couleurs des chambres à venir.

Le FAM restera un lieu ouvert sur la ville, avec un parc, central et ombragé. Plus que jamais, le FAM Jean Jannin sera un lieu où générosité, bienveillance et cordialité continueront de prendre tout leur sens... en attendant que le reste de la société, privée ou publique, accorde les places et accès dont les personnes en situation de handicap devraient naturellement bénéficier.



Développement durable



De nombreuses initiatives en faveur du développement durable voient le jour sur la commune.

Dans des domaines aussi variés que l'environnement, la pédagogie ou l'écologie, le quotidien du service développement durable est riche et varié.

Aperçu et projections avec Thierry Cleyet-Marel, Maire délégué de La Bâtie-Divisin.

T.C.M. Bonjour à toutes et à tous.
Avant d'esquisser les projets qui animent la démarche de développement durable de notre commune nouvelle, je souhaite revenir brièvement sur les motivations que porte le Conseil municipal.
À notre sens, le développement durable est une notion apolitique qui doit s'expliquer par une vision globale et humaine de notre environnement et de la manière dont nos pratiques l'impactent au quotidien. Ainsi, les outils du développement durable peuvent s'utiliser dans de nombreux domaines, voire dans tous les domaines de notre quotidien, à condition

d'appréhender ce qu'ils signifient et de réfléchir aux moyens de se servir de ces outils. La plupart du temps, entrer dans une démarche de développement durable relève uniquement de l'utilisation du bon sens et du pragmatisme de chacun.

Actions de développement durable, de la théorie à la pratique

Monsieur le Maire délégué, en premier lieu, quand on pense développement durable, on pense souvent transition énergétique.

T.C.M. Oui effectivement. La transition énergétique n'est autre qu'un champ d'actions qui mènera à une utilisation optimale des ressources actuelles couplée à une utilisation progressive de nouvelles sources d'énergie.
Pour optimiser et économiser l'existant, la commune des Abrets en Dauphiné a fait appel au SEDI (Syndicat des Énergies du Département de l'Isère)



afin de réaliser un diagnostic énergétique des différents bâtiments municipaux. Les résultats de ce diagnostic nous montrent que des efforts sont à fournir en ce qui concerne l'isolation des bâtiments, la programmation ou la rénovation des systèmes de chauffage. Il s'agira donc dans un premier temps d'opter pour les actions les plus pertinentes à court terme, pour atteindre progressivement un objectif de consommation énergétique faible. Les bâtiments les plus énergivores sont prioritaires, car ce sont ceux qui représentent une part notable dans le budget énergétique annuel. Certains doivent faire l'objet d'une véritable réflexion quant à leur utilité, leur fonctionnement voire leur existence au vu de leur forte consommation énergétique.

Dans un second temps, nous préparons l'avenir. Février est l'occasion pour la commune et de nombreux habitants d'amorcer la réflexion des centrales villageoises lors d'une **réunion publique, qui se tiendra le mardi 27 février à 19h à la salle des fêtes des Abrets.**

Qu'entendez-vous par « centrales villageoises » ?

T.C.M. Ce sont des sociétés locales qui ont pour but de développer les énergies renouvelables sur un territoire en associant citoyens, collectivités et entreprises locales. Ce type de projet s'inscrit dans une démarche à la fois participative et de développement durable, car c'est en associant les

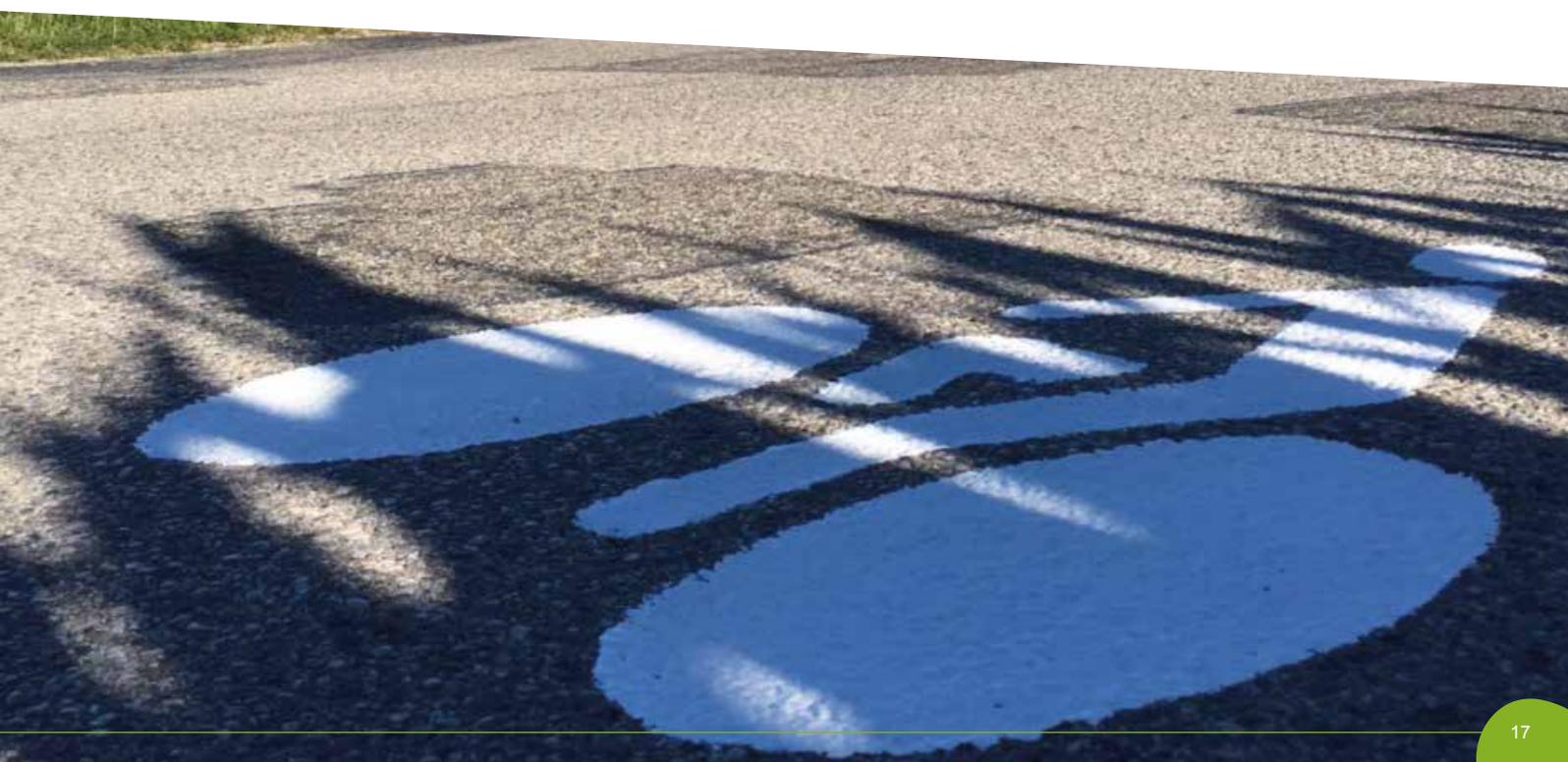
différents acteurs du territoire que de l'énergie renouvelable solaire est créée !

Organisée en partenariat avec l'AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'Énergie) qui présentera le concept, nous espérons beaucoup de questions et un grand intérêt du public. Nous recensons actuellement les volontaires à participer au projet, soit pour la création de la société avec des compétences techniques, administratives ou comptables, soit pour proposer leur toit à la location en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques. De prochaines réunions seront programmées, il sera toujours possible de rejoindre le projet.



Les beaux jours ne vont pas tarder à revenir, comment avance le parcours de cheminement doux ?

T.C.M. L'énergie humaine est une merveilleuse ressource. La commune, après l'acquisition de triporteurs et vélos à assistance électrique qui servent au Détribus mais aussi aux agents, souhaite voir davantage de cyclistes emprunter nos routes. Il est peut-être difficile pour certains d'entre eux de se sentir en sécurité sur des routes non balisées ou des chemins non dédiés. Le partage des voies de circulation et le respect de chaque usager sont nécessaires.



Développement durable

Changer nos habitudes de déplacements, pour tout ou partie de ceux-ci, est indispensable. D'autres pays européens, comme l'Autriche ou l'Allemagne ont déjà anticipé cet usage sur leurs routes.

En juillet dernier, nous avons commencé à tracer un parcours cheminement mode doux afin de faciliter les liaisons cyclistes et piétonnes entre les trois communes déléguées. L'itinéraire est toujours en réflexion, afin de l'adapter au mieux aux différents usagers. Cette liaison facilitera la pratique des modes doux, en reliant les points d'intérêts des trois communes historiques, tels que les écoles, le parc Bisso et les différents centres communaux. La suite du tracé cycliste sera effectuée par une entreprise externe, dès que l'état des routes le permettra.

La loi Labbé interdisant l'usage de produits phytosanitaires sera applicable à partir de janvier 2020. Comment la commune prépare-t-elle sa mise en œuvre ?

T.C.M. L'application de cette loi est difficile pour tous. Elle impacte les méthodes et habitudes de travail de nos agents et plus globalement nous force à envisager des alternatives dans la gestion entière des espaces publics.

Ne plus utiliser de produits phytosanitaires demande du temps, des moyens et de la compréhension. Aussi, nous comptons sur chacun et chacune d'entre vous pour nous aider et accepter à nos côtés les changements.

Un des points les plus compliqués sera la gestion

des cimetières. La commune y explore différentes pistes. Il y a quelques mois, nous avons semé, sur des zones-tests matérialisées par des panneaux explicatifs, les premières graines. Un couvert végétal est déjà visible dans les trois cimetières des Abrets en Dauphiné. À certains endroits, de jeunes pousses montreront le bout de leurs pétioles et le couvert végétal sera accompagné d'un mélange floral coloré.

Certaines personnes, à la vue de la végétation reprenant sa place naturelle, pourraient être heurtées. Je sais combien cela peut être perturbant pour certains. Il ne s'agit en aucun cas d'un manque de respect envers nos proches disparus.

Il est nécessaire de comprendre dorénavant que la commune, comme de nombreuses autres collectivités, cherche des solutions pérennes et économiquement réalisables pour l'entretien des espaces publics.

Monsieur le Maire délégué, vous semblez attacher une grande importance à la mise en commun et à la participation du plus grand nombre, cela signifie-t-il que le travail de la commune a des limites ?

T.C.M. Pas du tout, la commune se veut moteur et centralisatrice de nouveaux projets. Au-delà d'une volonté politique, le développement durable est un devoir humain.

Cependant, nous, élus et personnels communaux, ne pourrons faire avancer les choses qu'avec une volonté commune. Les expériences, compétences



mais aussi les difficultés rencontrées par chacun d'entre vous sont ce qui nous fera progresser, ce qui définira l'universalité de nos démarches, leur légitimité et donc votre adhésion et votre implication. Par exemple, dans une volonté de préservation de la biodiversité et du patrimoine génétique des arbres nous envisageons la création d'un verger et d'un rucher collectifs. La commune possède le terrain. Elle le rendra accessible à tous. Nous aurons par la suite besoin de vous afin de créer un lieu convivial, où l'on partage l'art de la greffe, les récoltes, les connaissances, et le bien vivre ensemble... Pour l'accompagner dans cette démarche, la commune a fait appel à l'association locale des Croqueurs de Pommes du Confluent Ain Isère Savoie. Cette association regroupe des amateurs bénévoles pour la sauvegarde des variétés fruitières régionales en voie de disparition. Il se peut que vous possédiez des variétés anciennes de pommes que vous souhaitez partager, nous sommes intéressés !

De nombreux projets à long terme, mais qu'en est-il de la sensibilisation aux problématiques de développement durable des jeunes générations ?

T.C.M. Nous travaillons au sein de toutes les écoles de la commune. Avec le personnel de restauration scolaire à Fitialieu, comme évoqué par Benjamin Gastaldello, Maire délégué de Fitialieu - voir page 9 - en optimisant les circuits d'approvisionnement des produits qui se trouveront au quotidien dans les assiettes de nos enfants, nous privilégierons les circuits courts.

Nous encourageons les élèves de l'école élémentaire de La Bâtie-Divisin, à prendre soin d'un poulailler. Ce projet conciliera réductions des bio-déchets et sensibilisation des plus jeunes. En bonus : des oeufs frais à ramener à la maison !



Selon vous, le développement durable peut donc être l'affaire de tous ?

T.C.M. Lentement mais sûrement les mentalités changent. Axe indispensable pour les générations futures, le développement durable est bien l'affaire de tous. De tous, mais aussi de chacun, qui, tel le colibri de la légende amérindienne véhiculée par Pierre Rabhi, peut faire sa part en fonction de ses possibilités. Il n'y a pas de petites implications, il n'y a que des implications.

La commune des Abrets en Dauphiné a donc plus que jamais besoin de vous, elle soutiendra vos projets et souhaite que ses projets deviennent les vôtres.

○ Vous avez un projet, une interrogation, contactez le service développement durable par téléphone au 04 76 32 04 80 ou par mail developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr.

○ Vous souhaitez aller plus loin, consultez les sites web www.sedi.fr, www.centralesvillageoises.fr et www.ageden38.org



Enfance et jeunesse

Le repas de Noël dans les cantines scolaires, entre excitation et tradition !

Pour leur dernier repas de l'année à la cantine, les enfants des écoles de La Bâtie-Divisin recevaient en la personne du Père Noël, un hôte de marque. Pour cette occasion, et compte tenu de la présence de 94 convives présents pour ce repas festif, c'est à la salle des fêtes de la commune déléguée, dans une ambiance survoltée et en présence du maire délégué Thierry Cleyet-Marel, ainsi que de l'équipe enseignante qu'ils ont partagé ce joyeux moment dont ils garderont sans doute un très bon souvenir.

Ambiance tout aussi électrique dans les écoles des Abrets où les repas de Noël, partagés avec le personnel enseignant et éducatif ont été l'occasion de déguster des mets préparés pour l'occasion et de partager rires et bonne humeur avant des vacances attendues !

Le traditionnel repas de Noël du restaurant scolaire de Fitialieu a eu lieu le jeudi 21 décembre à la salle Vercors. Ce ne sont pas moins de 180 écoliers accompagnés des équipes pédagogiques qui se sont installés aux tables joliment décorées, impatients de déguster le repas de fête préparé par Christine et Mireille et servi par le personnel cantine aidé d'une équipe de parents dynamiques. Saumon, foie gras, poularde aux morilles, bûche glacée et panacotta : de quoi ravir les estomacs. Quelques chants de Noël entonnés par les enfants ont animé le repas avant de laisser place aux artistes de la compagnie «Après le Déluge» pour un conte de Noël drôle et fantaisiste «Le Turbulent Noël du Père Noël». Les rires des enfants ne laissent pas douter de la réussite de cette journée. La commission scolaire remercie les parents pour leur aide, le personnel pour son travail et les enseignants pour leur participation. Grâce à ce travail d'équipe, les enfants gardent en mémoire de très bons souvenirs.

L'hiver, saison du ski !

Dernièrement, les élèves de CP, CE1 et CE2 de l'école de Fitialieu ont bénéficié d'un cycle d'apprentissage du ski alpin.

Pendant 4 séances, ils sont montés à Saint-Pierre-Chartreuse où, sur les conseils de moniteurs professionnels, ils ont progressé et appris les bases du ski de piste.

Grâce au concours du comité batteuse, du sou des écoles et de la mairie, le budget conséquent a été finalisé pour financer les cars, les forfaits, les équipements et les moniteurs.

Ce très beau projet a également été possible grâce à la participation de nombreux parents accompagnateurs.

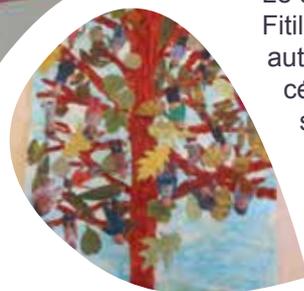


Jeux de balles avec l'Usep

Après l'activité orientation en octobre, le 8 décembre les élèves de maternelle ont participé à une animation jeux de balles organisée par l'Usep au gymnase de Saint-André-le-Gaz avec les élèves de cette commune. Échanges sportifs et coopératifs très appréciés !

Journée Mario Ramos

Le 9 novembre, les classes de maternelle de Fitialieu ont participé à la « semaine Mario Ramos », auteur de littérature jeunesse trop tôt disparu et célébré dans le monde entier. Après avoir travaillé sur plusieurs de ses albums, chaque classe a interprété son œuvre.



La générosité n'a pas d'âge

Pour le Téléthon 2017, les élèves de Fitialieu ont apporté leur contribution. En échange d'une pièce de monnaie, ils ont assisté à une séance de cinéma. Les élèves de cycle 1 ont visionné « Babar et le Père Noël » dans la salle de motricité de l'école. Les élèves de cycle 2 et 3 sont allés à la salle Vercors, mise à disposition, pour voir le film d'animation « Le tableau » de Jean-François Laguionie.

256€ ont été récoltés à cette occasion et reversés à l'association.



Enfance et jeunesse

Les artistes de demain sont à l'école !

Lors de l'exposition abrésienne de peinture et sculpture, les enfants des écoles avaient été amenés par les professeurs pour découvrir les tableaux des artistes.

Dès lors les enfants des classes de maternelle de Fitiellu ont entrepris de reproduire avec leurs moyens des œuvres choisies lors de l'exposition.

Le travail des enfants a été exposé un vendredi dans la salle de motricité. Les peintres exposants des Abrets ont été conviés. Deux d'entre eux, Catherine Nugues et Alain Charpentier étaient là pour voir comment les artistes en herbe avaient reproduit leur toile. Au total, une centaine de dessins et peintures étaient présentés, apportant beaucoup de plaisir et de fierté aux parents venus admirer le travail de leurs enfants.



À La Bâtie-Divisin, la cour retrouve des couleurs.

L'année dernière, l'un des projets phares de l'école était le cirque. Les enfants des TAP ont réalisé dix panneaux sur ce thème. La ménagerie, le chapiteau, les acrobates, les clowns, les funambules donnent de l'éclat au préau de l'école. Bravo à tous les artistes en herbe !



La lecture, ça conte...

Pour le bonheur des petits et des grands, Audrey Mottin est venue raconter des contes de Noël à chaque classe la veille des vacances de Noël.

Tous à la musique !

Depuis septembre tous les mardis, les enfants rejoignent Antoine à la salle des fêtes pour faire de la musique.

Ils chantent, découvrent des instruments de musique, apprennent à se déplacer en rythme. Ils pratiquent des percussions corporelles : tout cela dans la bonne humeur et l'enthousiasme !



Un petit éventail de leur découverte a été présenté aux familles lors du spectacle de Noël qui a marqué l'ouverture du marché de Noël.



Je cours, tu cours, nous « courseton »!

Le 12 octobre, les écoles de Charancieu, de Montferriat ont été invitées au stade pour effectuer avec les élèves de La Bâtie-Divisin le courseton annuel.

Chaque enfant a couru un maximum de tours dans le temps qui lui était imparti, temps qui allait de 3 minutes pour les PS jusqu'à 21 minutes pour les CM2. Cette course fut aussi l'occasion de soutenir l'association ELA et d'avoir une pensée pour toutes les personnes qui sont affaiblies par les leucodystrophies.



Le 18 novembre, 198 enfants (venant des écoles des Abrets en Dauphiné, de Charancieu, La Bâtie-Montgascon, Chimilin, Le Passage) accompagnés de parents et amis de l'école ont participé au courseton organisé par les élèves de l'école de Fitolieu, dans le cadre d'une action du projet d'école « l'Usep dans le temps scolaire ».

Depuis 2 mois, chaque classe travaillait sur plusieurs responsabilités, pour que ce courseton soit une réussite (invitations, goûter, trésorerie, différents départs, distance parcourue, météo, affiches...). Les élus et employés de la commune déléguée de Fitolieu ont œuvré pour que les coureurs puissent utiliser malgré les travaux en cours, les nouvelles voies de circulation qui desserviront la future école. L'association du sou des écoles, souvent partenaire des projets avec l'Usep, a organisé la buvette à la fin de la course. Le jour de la rencontre, il ne faisait pas très chaud ! Mais les élèves, excités par l'évènement, ne sentaient pas les morsures du froid. En fonction de son âge, chacun a couru pendant une durée différente : 6 minutes pour les maternelles, 9 pour les CP, 12 pour les CE1, 15 pour les CE2, 18 pour les CM1 et 21 minutes pour les CM2.

Au total, les coureurs ont parcouru 448,7 kilomètres, soit la distance, à vol d'oiseau, de Fitolieu à Ajaccio !

Un beau projet, mis en place chaque année, qui permet aux élèves d'être responsables, maîtres d'œuvre, et d'apprécier la rencontre le jour venu, des objectifs de l'association Usep (Union Sportive de l'Enseignement Primaire, appartenant à la Ligue de l'Enseignement).

Cinéphiles en devenir à Fitilieu

Durant cette année scolaire, les élèves de cycle 2 participent au projet « école et cinéma ». Ils visionneront trois films au cinéma de Pont-de Beauvoisin, en conditions réelles de spectateurs. En classe, les élèves auront l'occasion d'apprendre à regarder un film avec un œil de spectateur averti. En décembre, ils ont suivi leur première projection « Tout en haut du monde » de Rémi Chayé.



Enfance et jeunesse

La tête dans les étoiles : l'accueil de loisirs de la MJC des Abrets en Dauphiné

Centre de loisirs ou accueil de loisirs périscolaire, la MJC des Abrets en Dauphiné propose de nombreuses activités. Pourquoi ne pas en faire profiter vos enfants ?

Une équipe de trois animateurs et d'un directeur, tous professionnels de l'animation veille à la sécurité physique, affective et morale des enfants.

Créative, dynamique et à l'écoute, elle propose tout au long de l'année des projets permettant à l'enfant de découvrir mais aussi de vivre des vacances à son rythme. C'est pour cela que l'équipe d'animation propose aux enfants en alternance des temps d'animations et des temps de repos.

Les temps d'accueil périscolaire

Conscient d'être un mode de garde à part entière l'accueil périscolaire ne s'arrête pas à une simple garderie. Encadré par des professionnels de l'animation il se veut être un lieu de partage, d'écoute d'entraide, de jeux.

Le centre de loisirs

Chaque mercredi et durant les vacances scolaires, le centre de loisirs propose une programmation variée tout en respectant les rythmes de vos enfants. Il est divisé en 3 tranches d'âge : 3/5 ans, 6/8 ans et 9/12 ans. Cependant nous sommes amenés parfois à mélanger les enfants pour favoriser l'entraide et la coopération.

Le centre de loisirs c'est :

- construire ses vacances avec les animateurs et les faire évoluer,
- un espace sécurisant et sécurisé,
- vivre des projets et les partager,
- découvrir et jouer,
- échanger et s'exprimer.

Les séjours

Durant l'année de courts séjours permettront à vos enfants de découvrir les joies du départ. Partir pour découvrir un nouvel environnement, une autre manière de vivre, pour mieux comprendre le



monde qui nous entoure voilà l'une des priorités de nos séjours. Ils favorisent le vivre ensemble et l'organisation de la vie en collectivité.

○ Horaires périscolaires

Matin 7h30 - 9h | soir 16h15 - 18h

○ Centre de loisirs

Horaires en période scolaire :

le mercredi 7h30 à 12h et 13h30 à 18h.

Nous pouvons aller chercher les enfants à l'école à partir du moment où l'information est donnée sur les fiches d'inscription.

Horaires en période de vacances scolaires

Le centre de loisirs est ouvert pendant toutes les vacances scolaires sauf du 6 au 17 août 2018 (réouverture le 20 août).

Accueil : 7h30 - 9h

Activités : 9h - 11h30

Accueil : 11h30 - 12h

Repas : 12h - 13h30

Accueil : 13h30 - 14h

Activités : 14h - 17h

Accueil : 17h - 18h

Possibilité d'inscription à la demi-journée avec ou sans repas et à la journée.

Contacts

Tél. 09 60 05 17 52

Adresse : 11 rue Jules Ferry 38490 Les Abrets en Dauphiné

Mail : mjc-latetedanslesetoiles@orange.fr

www.latetedanslesetoiles.biz



Inscriptions en petite section de maternelle

Votre enfant, né en 2015, entre en petite section de maternelle en septembre 2018 ?

Il est temps de l'inscrire à l'école, voici la marche à suivre.

Les inscriptions se font en mairie.

Rendez-vous en mairie pour remplir le certificat d'inscription scolaire.

Vous pouvez également le télécharger depuis le site des Abrets en Dauphiné dans la rubrique Éducation | Jeunesse aux pages de l'école de votre commune déléguée.

Les documents à fournir sont :

○ votre livret de famille

○ le carnet de santé de votre enfant.

Attention, ses vaccins doivent être à jour.

Votre dossier complété sera signé par le Maire ou Maire délégué puis envoyé directement à l'école.

À l'issue de cette démarche, un rendez-vous avec la directrice de l'école est obligatoire.

En contactant l'école, un rendez-vous sera proposé les jours suivants :

○ École Les Dauphins - Les Abrets

tél. 04 76 32 48 31

les mardis 6 et 20 mars de 8h à 16h

○ École La Bâtie-Divisin

tél. 04 76 32 14 29

pas de jours définis, à convenir avec la directrice

○ École du Mâcle - Fitialieu

tél. 04 76 32 15 35

permanences les mardis 20 mars, 20 avril et 22 mai ainsi que le mercredi 16 mai

**Toutes les informations et documents
à télécharger sur
www.les-abrets-en-dauphine.fr**

Associations



Bilan de la première phase pour les pongistes du CAPTT

Le club de tennis de table vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2018, que cette nouvelle année soit belle et pleine de bonheur.

Le championnat de tennis de table est séparé en deux phases bien distinctes, une se termine en décembre et l'autre en juin.

À la fin de cette première période, le CAPTT enregistre un bilan sportif très satisfaisant. Les fans du CAPTT vont retrouver la R3. Après

une 1^{ère} phase en pré-régionale où l'équipe est restée invaincue.

Tous les joueurs sont à féliciter, à commencer par Philippe Mirabel le capitaine, Raphaël Rodriguez, Miguel Romera, et Étienne Friedrich le petit jeune formé au club. Ils savent que le plus dur reste à faire : se maintenir ! Autres grosses satisfactions avec les équipes cinq et six qui accèdent à une division supérieure. Les cinq autres formations que compte le club se sont maintenues avec plus ou moins de facilité.

Pour la seconde phase avec un effectif en hausse, le CAPTT engagera deux équipes supplémentaires. Nous continuerons à travailler avec l'Usep. Le club organisera son troisième vide grenier le 15 avril et son grand tournoi régional le 10 mai.

N'hésitez pas à nous contacter, vous trouverez toutes les informations sur notre site www.captt.fr.

Basket Club Les Abrets (BCLA)

Le Basket Club Les Abrets vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018 !

Nous sommes satisfaits de ce début de saison. Nous comptons 80 licenciés, à partir de 4 ans : baby basket (U7), mini-poussins (U9), poussins (U11F et U11M), minimes féminines (U15), seniors féminines et seniors masculins.

Durant les vacances de novembre, un stage de basket a été organisé et encadré par Mathieu et Vincent. Chaque après-midi, une vingtaine de jeunes de U9 et U11 se sont retrouvés dans une bonne ambiance sportive pour faire des ateliers et des jeux autour du dribble, des passes, du shoot, de l'arbitrage...

Un autre stage sera organisé pendant les vacances d'avril. Il sera ouvert aux licenciés et non

licenciés. Profitez-en pour venir essayer le basket ! Afin de bien terminer la première phase de championnat, le mercredi 20 décembre, le BCLA a organisé un entraînement commun pour les jeunes joueurs, suivi d'un goûter.

Dimanche 25 février, nous organisons notre loto à la salle Vercors de Fitilieu. Nous vous attendons nombreux !





Comme des poissons dans l'eau !

Le 23 décembre 2017 le club de natation des Abrets a organisé la première rencontre jeunes nageurs de la saison. Cette manifestation, qui se tenait à la piscine municipale des Abrets en Dauphiné, a réuni 105 nageurs de 4 à 20 ans. Une belle occasion pour les familles de se réunir et d'admirer les progrès réalisés par leurs enfants durant le premier trimestre. Le club organisera deux manifestations similaires plus tard dans l'année, au mois de mars et au mois de juin. La manifestation de juin clôturera la saison avec une remise de diplômes et de médailles pour

récompenser le travail de tous nos petits nageurs. Le club de natation des Abrets s'adresse à un large public, à partir de 4 ans pour des cours collectifs de natation (loisir et compétition) et des cours d'aquagym. Nos 4 maîtres-nageurs diplômés vous accueillent dans la bonne humeur et la décontraction.

Si vous souhaitez nous rejoindre merci de nous contacter par mail : cn.lesabret38@gmail.com. Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir parmi nous.



Stock car : la coupe de France féminine aux Abrets en Dauphiné

Le club de stock car fait sa rentrée. Deux féminines à l'honneur en 2017 : deux pilotes ont participé à la coupe de France qui se déroulait dans l'Ain.

Anne-Kelly Guinet a terminé 2^{ème} et Angélique Chabart 13^{ème}. Après de telles performances on se devait d'organiser à notre tour cette coupe de France féminine.

Donc cette année sur la piste du Nétrin vous pourrez venir admirer ces dames venues de toute la France en pleine compétition mais aussi les messieurs comme les autres années.

Au programme manche de 205, voitures sans ferrailage et voitures anciennes.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 21 juillet à partir de 17h sur la piste du Nétrin.

Entrée 4€ - gratuit pour les -12 ans, buvette et petite restauration sur place.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter via la page Facebook Stock-Car-Les-Abrets ou contacter le président Yves Argoud au 06 20 36 83 27.

Associations



Un Téléthon réussi avec DRS

Le 26 novembre 2017 de 9h à 17h s'est déroulé place Éloi Cuchet aux Abrets en Dauphiné le troisième Téléthon organisé par l'association DRS.

Cette manifestation a monopolisé la commune historique des Abrets ainsi que 150 bénévoles qui ont aidé aux deux buvettes, assuré la sécurité, vendu et servi les 280 repas de midi.

Thomas Laurent, le parrain depuis trois ans, et Camille Frison, pour la première année marraine, ont pu profiter toute la journée en faisant des tours de voitures ou des photos avec les pilotes. 50 véhicules de drift ou de rallye et leurs 54 pilotes étaient là pour que cette manifestation soit, comme à chaque fois, une réussite. Ils ont investi en moyenne 200€ chacun en engagement, essence, pneus et frais de déplacement.

Pour la première fois cette année, une femme pilote engagée, Pauline Julien, courait sur une 106 rallye. La présence remarquable du pilote Jérémy Chrétien, participant au championnat du monde des rallyes WRC 2017, sur une Peugeot 207 S2000.

Plus de 1000 visiteurs ont été attirés pour cette fête, 386 baptêmes ont été effectués. Les bénéfices des buvettes, des repas et des baptêmes s'élèvent à 2600€. L'association DRS a remis le chèque à M^{mes} Marinette Borella et Marie-Laure Rullet, coordinatrices du Téléthon Nord-Isère.

Oyez, oyez gens d'esprit

Venez voir la tour faire ses carrés, le cheval faire ses pas de danse, le fou marcher de biais, la reine sautant à sa guise, le roi faire des petits pas, les soldats de sa majesté avancer tout droit sans jamais reculer et attaquer l'ennemi sur le côté.

Deux royaumes s'affrontent sur un champ de bataille pour l'honneur et la prospérité du roi.

Si vous y pensiez sans jamais sauter le pas, venez vous initier ou vous perfectionner au jeu d'échecs.

À la salle Chartreuse de Fitialieu (à côté des vestiaires de foot), sauf pendant les vacances scolaires, rejoignez-nous tous les mardis de 17h à 18h pour les enfants à partir de 10 ans et de 17h à 19h30 pour les ados et adultes.

Pour tous renseignements contactez le 04 76 31 00 69 ou 07 82 38 03 56.



Le sou des écoles de Fitialieu invite le Père Noël

Le vendredi 22 décembre, le Père Noël a posé son traîneau à l'école du Mâcle.

Tous les enfants de l'école ont pu bénéficier d'un moment photo avec celui-ci, qui leur a remis chocolats et clémentines...

Cette journée s'est terminée par un moment de danse et des chansons que les enfants ont voulu offrir au Père Noël.

Prochaine manifestation du sou des écoles : le dimanche 22 avril randonnée pédestre et VTT.

Bientôt le Run'Cugnot !

Le sou des écoles de La Bâtie-Divisin a clos l'année 2017, sur son traditionnel marché de Noël.

Un grand merci à tous les artisans pour leur bonne humeur, leur créativité et la diversité de leurs produits.

Le sou des écoles a débuté l'année 2018 pied au plancher, afin de préparer la 2^{ème} édition du Run'Cugnot qui se déroulera le 8 avril prochain.

Au menu de ces préparatifs, création de banderoles, recherche active de sponsors, finalisation des flyers et du site Internet (www.runcugnot.fr) et ouverture des inscriptions.

Comme nouveauté pour cette 2^{ème} édition, ouverture du 5 kilomètres à tous à partir de 14 ans. Le parcours du 10 kilomètres reste inchangé, sans



RUN' CUGNOT
08 AVRIL 2018
LA RATIE DIVISIN

oublier les courses ados et enfants, ainsi que les randonnées, avec leurs superbes panoramas. Tous les ingrédients pour faire de cette course une réussite ont été dosés, en prenant en compte les remarques et les encouragements des participants de la précédente édition.

Un grand merci à tous les bénévoles et à nos partenaires.



Un quatrième trimestre chargé pour le comité des fêtes des Abrets

C'est le 28 octobre que s'est déroulée la soirée dansante organisée par le comité. 150 danseurs se sont retrouvés salle Vercors pour danser sur les musiques des années 60 à 80, brillamment interprétées par l'orchestre d'Alain Litaudon.

Après le repas, fort apprécié (merci à Christophe !), les danseurs occupèrent la piste sans discontinuer. Il faut dire que le charme du chanteur et le brio des musiciens incitèrent les couples de danseurs à participer pleinement à la réussite de la soirée.

Traditionnellement en novembre, le comité des fêtes honore les bénévoles qui se sont mobilisés pour la réussite des manifestations de l'année. En 2017 une quarantaine de bénévoles (pour plus de 400 heures de bénévolat) ont répondu aux sollicitations du bureau du comité en particulier pour l'organisation des festivités du 13 juillet. Le 16 novembre, tous les bénévoles se sont retrouvés autour d'un buffet dînatoire.

Ce fut l'occasion de remercier la mairie pour l'aide qu'elle

apporte et les annonceurs qui contribuent pleinement à l'équilibre financier des manifestations. Le bureau a récompensé Marcel Dorier et Henri Fournier pour l'ensemble de leurs actions au sein du comité des fêtes.

La fête des illuminations du 8 décembre s'est principalement déroulée à l'intérieur de la salle des fêtes du fait des mauvaises conditions climatiques. Lucio et Manon ont ravi le public avec leur spectacle tout en douceur et agilité autour du « feu ». La séquence du cracheur de feu qui impressionne toujours le public a été unanimement saluée par un tonnerre d'applaudissements.

Danse et musique se sont ensuite enchaînées avec le groupe des « Atomic Girls » et avec Céline notre DJ de la soirée. Le vin chaud aidant, l'ambiance est allée crescendo. Les enfants n'ont pas été oubliés avec l'arrivée du Père Noël, le lancer de ballons et la vente de lumignons au profit des écoles abréziennes.

L'année 2017 s'est terminée avec l'assemblée générale du 18 janvier 2018.



Associations



Le comité batteuse a distribué ses bénéfices

Lors de sa dernière réunion de l'année 2017, le comité batteuse a parlé finances et plus particulièrement de la distribution de ses bénéfices, le président Philippe Sicaud rappelant que les élèves de CP, CE1 et CE2 de Fitolieu ont pu, en mai dernier, découvrir, grâce à

la batteuse, le musée de la vie rurale de Saint-Quentin-Fallavier, faire du pain et presser du jus de pommes.

Désirant poursuivre dans cette voie et participer à des actions sociales ou culturelles, le comité a accepté de participer au financement du projet prévu au sein des écoles de Fitolieu : organiser 4 journées ski à Saint-Pierre-de-Chartreuse pour 3 classes et 4 sorties voile au lac de Paladru pour 3 autres classes soit environ 150 enfants. Cette dépense représente une très grosse partie de ce qui était habituellement affecté au CCAS, le reste du bénéfice servant au remplacement de matériels obsolètes.

La réunion se poursuit avec des échanges qui tournèrent autour de l'édition 2018 de la fête de la batteuse avec évocation de différents projets d'animation et améliorations souhaitées.

Rendez-vous est donc pris pour la 36^{ème} fête de la batteuse le dimanche 5 août.

Ça roule au Cyclo Club des Abrets !

Dans le courant de l'année 2017, le Cyclo Club des Abrets a enregistré une soixantaine de licenciés FFCT, organisé deux rallyes, « Rallye route des 3 lacs » en mai et rallye VTT « le Ronceveau » en octobre dernier qui ont à chaque fois remporté un franc succès.

Comme chaque année le club organise des sorties les mercredis et samedis, du mois de février au mois de novembre, avec départs de différents lieux (Les Abrets, Le Pin, Aoste ou Saint-Didier-de-la-Tour). Le club programme également des séjours en

villages vacances, comme celui de 2017 à Collonges-la-Rouge, des randonnées particulières, route ou VTT telles que la sortie à La Clusaz et le BRA, la participation à la semaine fédérale à Mortagne-au-Perche, ou encore la sortie dite « des retraités » à Cuiseaux (71).

L'assemblée générale du club s'est tenue le 18 novembre 2017 à la salle Emile Guerry. L'assistance y était importante, l'adjoint aux associations a tenu à féliciter l'ensemble des membres du club et plus particulièrement les membres du comité de direction pour leur participation active à la bonne marche du club. Le président du club, Jean-François Dufour est particulièrement satisfait du bon comportement des licenciés et n'a eu à constater aucun accident ou incident durant l'année 2017.

Le programme des manifestations pour 2018 est en partie établi, consultable et téléchargeable sur le site Internet, ainsi que toutes les informations concernant notre club.

L'adresse de notre site est :

www.cyclolesabrets38.wixsite.com/cyclo

Toute personne étant intéressée par notre club, pour être membre ou pour prendre une licence FFCT, peut prendre contact avec Jean-François Dufour (président du club) en téléphonant au 06 66 16 72 75.





Le comité de jumelage de Fitialieu-Verines invite Serge Papagalli le 17 mars

Les membres du comité du jumelage Fitialieu-Verines préparent la venue de notre artiste dauphinois Serge Papagalli. Il présentera le 17 mars 2018 à 20h 30 à la salle Vercors de Fitialieu son nouveau spectacle : Pourquoi ? Parce que ! Billetterie : office du tourisme Pont-de-Beauvoisin 04 76 32 70 74 ; membres de l'association : 04 76 32 14 78, 06 17 74 02 67 et 06 48 79 55 25. Nous vous attendons nombreux à cette soirée.

Los Companeros organise un spectacle flamenco samedi 10 mars

Émotion, pureté et caractère feront de ce spectacle un grand moment propre aux soirées andalouses.

Sandie Santiago, gitane et andalouse, et Florencia Deleria appartiennent à cette nouvelle génération de danseuses qui nous offre un flamenco authentique. Diego Deleria au chant sera accompagné de Juan Santiago à la guitare, deux grands très connus dans le monde du flamenco, qui nous font le plaisir de revenir.

Tout au long de cette soirée, vous pourrez déguster des tapas espagnoles, boire de la sangria, et pourquoi pas danser una pata de buleria.

Prix entrée : 12€ | Réservation : loscompaneros@gmail.com – ou téléphone 06 24 20 57 03 | Office du tourisme des Abrets en Dauphiné



Tout le plaisir est pour le théâtre du Recugnot en février et mars

Depuis septembre, la troupe du Recugnot est à pied d'œuvre et aura ainsi la joie de vous présenter sa toute nouvelle adaptation « Tout le plaisir est pour nous » d'après un texte de Ray Cooney.

Personnages hauts en couleurs, succession de quiproquo, situations désopilantes, rythme effréné, rires à tout va, décors ingénieux : autant d'ingrédients de valeurs sûres pour un résultat que nous espérons toujours aussi efficace... vous faire passer une très bonne soirée de détente et de bonne humeur en notre compagnie. Nous vous attendons donc nombreux à la salle des fêtes de La Bâtie-Divisin !

Retenez vos dates : 17, 24 et 25 février, 2, 3, 9 et 10 mars 2018 | Tarif adultes 7€ - enfants de 7 à 12 ans 5€ - gratuit pour les moins de 7 ans Renseignements 06 99 36 45 06 et 06 83 22 00 92 www.theatredurecugnot.e-monsite.com

Associations

Foyer des jeunes : dernières nouvelles

L'assemblée générale a eu lieu le 12 décembre 2017.

Effectif de l'année 2017-2018 :

pour la section gym 58 personnes, danse 53, jazz mod enfants et adultes 18 personnes.

Les membres du bureau sont :

Hélène Thermoz, présidente ; Jean-Claude Ferrazzi, vice-président ; Josette Lachize, trésorière ; Josette Seigle-Ferrand, trésorière adjointe ; Chantal Chambat, secrétaire ; Marise Lubiato, secrétaire adjointe ; Karen Pesce, Michèle Delattre, commissaires aux comptes ; Dominique Ferraz, Dany Fajou, Thérèse Cleyet, Martine Souillet, Jean-Claude Meunier-Carrus, Joëlle Bovagnet, membres.

Le 13 décembre les membres du modern jazz ont fait une démonstration à la salle des fêtes de Fitilieu devant leurs parents et amis.

Cette soirée a été très appréciée, un pot de l'amitié a clôturé cette représentation.



Nouveaux commerces et services

*Nouvellement installé
sur la commune,
créateur ou repreneur
d'activité, faites vous
connaître en mairie !*

Gîte Les Tournesols Tahar & Mathilde Djellal

371 route de Vermenu – Fitilieu
07 82 38 03 56 ou 04 76 31 00 69
djellal@gitelestournesols.fr

Capacité 14 personnes

Accessible aux personnes en situation de handicap 183m² - 7 chambres, 3 salles de bain, 4 WC, cellier, séjour-cuisine, terrasse couverte, parking et jardin clos.

Ouvert toute l'année.

L'Éveil - massages bien-être Véronique Arlot

68 rue du 8 mai 1945 – Fitilieu

06 14 47 54 51

eveilmassages@gmail.com

www.eveilmassages.com

Naturopathe - réflexologue plantaire Solenne Gaigne

6 rue Victor Hugo – Les Abrets

06 59 30 71 28

contact@naturo-reflexo.com

www.naturo-reflexo.com

À retenir



Ligue contre le cancer Comité de l'Isère

8 rue général Ferrié 38100 Grenoble
Tél. 04 76 47 63 63 – Fax 04 76 46 73 21
cd38@ligue-cancer.net
www.ligue-cancer.net/cd38

Le Comité de l'Isère, toujours soucieux d'améliorer les conditions de vie des malades, poursuit les missions de la Ligue contre le cancer.

L'aide à la recherche

Subventions aux laboratoires de recherche en cancérologie et à des équipes de recherche labellisées «Ligue», au Registre du Cancer de l'Isère. En 2016, 357037€ ont été consacrés à cet objectif.

L'aide aux malades

Aide financière aux patients sur la demande des services sociaux. 308 familles de l'Isère ont été soutenues en 2016 pour un budget de plus de 122489€. Ces aides financières sont destinées à des règlements de factures, (prothèses, forfaits journaliers, loyers, énergie...) ou des prises en charge d'aide à domicile.

Consultations gratuites de psycho-oncologie pour les malades et leurs proches. Quatre centres existent dans le département de l'Isère : Grenoble, Pont-de-Beauvoisin, Bourgoin-Jallieu, Vienne.

Les personnes qui le souhaitent, peuvent obtenir un rendez-vous au 04 76 47 63 63.

Soutien financier à plusieurs associations d'aide aux malades, telles l'ADMV, l'Association des Stomisés, Grops, Astuce, Soleil de Clown, À Chacun son Cap..., soutien financier pour des actions d'Activités Physiques Adaptées avec la CAMI.

L'amélioration des conditions de diagnostic et de traitement

Financement de matériel hospitalier innovant. En 2016, 27360€ ont été affectés à cet objectif par une participation au financement de matériel pour les cliniques de pédiatrie et de pneumologie au CHU de Grenoble.

L'information, la prévention, l'aide au dépistage

Soutien à l'Office de Lutte contre le Cancer (ODLC), qui pratique le dépistage du cancer du sein, du col et du colon-rectum. Exposition «Côlon Tour®» pour le dépistage du cancer du côlon.

Nombreuses conférences sur les différents types de cancer et leur prévention. Campagne Mois Sans Tabac. Conférences et manifestations dans le cadre d'Octobre Rose pour le dépistage du cancer du sein. Actions de prévention solaire auprès d'enfants.

Toutes ces actions sont réalisées grâce au dévouement des bénévoles. Les bénévoles se mobilisent pour organiser des manifestations afin de soutenir les actions du Comité de l'Isère.

Au printemps 2017, des fleurs et tartes ont été vendues aux habitants de la commune et une somme de 5638€ a ainsi été récoltée pour les missions de la Ligue.

Plusieurs fois par an, les bénévoles proposent des animations comme en mars une soirée théâtre à La Bâtie-Montgascon, en octobre, un concert avec le Groupe Amitié et Chansons au gymnase de Saint-André-le-Gaz.

Et bien sûr, tout au long de l'année, les bénévoles se rendent disponibles pour soutenir les familles qui font appel à eux.

Votre contact aux Abrets en Dauphiné : M^{me} Annie Guillaud – Tél. 06 81 45 26 82.

Le Pacs mode d'emploi

Le Pacte Civil de Solidarité, qu'est-ce que c'est ?

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Le Pacs s'enregistre désormais en mairie

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au Journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

Retrouvez toutes les informations nécessaires relatives à votre contrat de Pacs sur le site de la mairie www.les-abrets-en-dauphine.fr, rubrique Mes démarches.

État civil



*Nous souhaitons
la bienvenue à*

Calogero CANCELLO né le 12 septembre 2017
Tao LOISON né le 17 septembre 2017
Lucas BONTANT né le 21 septembre 2017
Jimmy FLANDIN né le 2 octobre 2017
Nael FRIER né le 2 octobre 2017
Orlane BOURÉ née le 9 octobre 2017
Manon & Robin VACHON nés le 18 octobre 2017
Mady DELPHIN née le 20 octobre 2017
Oriane GUILLERMIER née le 26 octobre 2017
Lucas GABERT né le 5 novembre 2017
Kiera GODET DELAC née le 18 novembre 2017
Alexis BOUVIER né le 29 novembre 2017
Emirhan KAYAHAN né le 6 décembre 2017
Morgan COLLET-MATTRAS né le 10 décembre 2017
Bastian DAMES né le 31 décembre 2017
Adrien CHAVAND né le 2 janvier 2018
Zoé MATEUS née le 2 janvier 2018
Eden MOUCAVIA née le 6 janvier 2018



*Tous nos vœux
de bonheur à*

**Audrey AVOLA
& Miguel BAROLIN-JEAN-CHARLES**
le 29 décembre 2017

Libre propos

**Expression du groupe d'opposition
COMMUNICATION ??**

Faute d'avoir été informés suffisamment à l'avance de délais imposés pour la production des articles du bulletin municipal, nous ne publions pas de tribune dans ce numéro.

Nous regretterons



Pierre PELTRET
décédé le 18 septembre 2017
Gilles LAFITE
décédé le 25 septembre 2017
Hugues FEUILLASSIER
décédé le 3 octobre 2017
Rafaela GARCIA LOZANO
décédée le 2 novembre 2017
Gisèle NOIRAT
décédée le 10 novembre 2017
Pierrette VANNEVILLE épouse NEEL
décédée le 10 novembre 2017
Jean-Marc LANDREAU
décédé le 17 novembre 2017
Annie VITTOZ épouse MIANI
décédée le 17 novembre 2017
Jacques BOULIVAN
décédé le 21 novembre 2017
Noëlle MÉCHIN épouse PUJANTE-PAREDES
décédée le 23 novembre 2017
Christian LEHUT
décédé le 24 novembre 2017
Michelle GACHON épouse BERGÈRE
décédée le 4 décembre 2017
Jean-Pierre RIEUPOUILH
décédé le 5 décembre 2017
François GINET
décédé le 13 décembre 2017
Aimé RYCKENBUSCH
décédé le 13 décembre 2017
Louise HYVRIER
décédée le 20 décembre 2017
Georgette BELMONT
décédée le 21 décembre 2017
Micheline BLANC épouse CROIBIER-MUSCAT
décédée le 12 décembre 2017
Simone CUAZ épouse BENARD
décédée le 29 décembre 2017
Lucienne CHATELAIN épouse SEIGLE
décédée le 8 janvier 2018
Bernard GAUTIER
décédé le 10 janvier 2018

S'agit-il d'un oubli des responsables ou d'un dysfonctionnement du service ?

Toujours est-il que l'on n'accorde que peu d'importance à notre possibilité de nous exprimer alors qu'il s'agit d'un droit, défini par l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales...



Au service des agriculteurs

L'histoire fitiliarde de l'entreprise Collomb-Blanchoud

C'est en 1884 qu'Émile Lapeyrouse obtient son brevet de maréchal-ferrant. Il s'installe et construit sa propre maison sur Fitilieu, exerçant son métier pendant quelques années avant de se lancer dans la fabrication d'outillage agricole. Avec son épouse, Émile Lapeyrouse aura une fille prénommée Claudie. En 1912, il s'associe avec Maurice Collomb, heureux père de Marcel.

Dix ans plus tard, en 1922, Marcel Collomb, 24 ans, conseiller municipal, chef de corps des sapeurs-pompiers, épouse Claudie Lapeyrouse.

Ensemble, ils reprennent la direction de l'établissement Lapeyrouse-Collomb. La société agraire se transforme en société industrielle et devient distributeur régional des marques de matériel agricole Deering et McCormick, importée des États-Unis. En 1932, l'établissement vend même quelques tracteurs Alfa Roméo, assez prisés à l'époque, l'italien étant davantage parlé que l'anglais. Quand la guerre éclate en 1939, l'entreprise se consacre exclusivement à l'entretien du parc de matériel agricole.

En 1951, Renée, fille de Claudie et Marcel Collomb, épouse Émile Blanchoud. L'histoire de famille continue. La société Collomb-Blanchoud voit le jour et commence à vendre les premières machines à traire ainsi que tout l'arsenal permettant la mécanisation du monde agricole.

Renée Blanchoud, une Fitiliarde réservée mais passionnée

Comptable de formation, Renée Blanchoud est connue pour son sens de la justice et sa grande sensibilité. Son tempérament de fonceuse lui a permis, aux côtés de son époux, de gérer avec maestria une équipe de plus de vingt ouvriers, malgré un manque de confiance en elle qu'elle dissimulait par son fort caractère.

Personne réservée, Renée Blanchoud aimait jouer du violon, dessiner, peindre et pratiquait pyrogravure et broderie, pour laquelle elle entretenait une grande passion. Elle s'épanouissait à l'arrière de sa maison, dans son jardin où sa sensibilité et sa créativité s'exprimaient en harmonie de couleurs dans ses jardins japonais et d'acclimatation de fleurs de montagne.

Une histoire qui continue

Catherine, la fille de Renée, porte le flambeau familial et raconte l'histoire de ses parents et grands-parents. Une vie d'effort, de travail et de persévérance dans un village qui a connu de nombreux changements, la guerre, mais avec un bonheur non dissimulé de vivre sur la commune.

Catherine est une personne douce et généreuse, passionnée comme sa maman. Elle projette actuellement la rédaction d'un livre indo-européen. Au gré de ses voyages nombreux (elle pratique plusieurs langues étrangères), Catherine, basée à Paris depuis ses études, vient régulièrement retrouver Fitilieu, se remémorant son enfance durant laquelle « vivre au centre de Fitilieu était une de ses plus grandes occupations (...) il s'y passait toujours quelque chose et même encore maintenant, le village reste dans son cœur ».



*Retrouvez-nous
sur notre site :*

www.les-abrets-en-dauphine.fr

Et sur notre page Facebook :

www.facebook.com/lesabretsendauphine

Mairie des Abrets en Dauphiné

1 place Éloi Cuchet

38490 Les Abrets en Dauphiné

Tél. 04 76 32 04 80

